

Communication N° 02 - 2015 au Conseil communal

Séance du 11 février 2015

Boucllement du préavis N° 12-2013

Réseau Wifi public et équipement Wifi des salles de conférences et des bâtiments administratifs

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

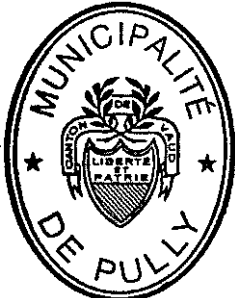


La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder au boucllement du crédit d'investissement de CHF 193'000.00 accordé le 24 septembre 2013 (préavis N° 12-2013), destiné à la mise en place d'un réseau Wifi public et d'un Wifi dans les salles de conférences et les bâtiments administratifs. L'ensemble du projet a été réalisé et le nouveau système est opérationnel.

Le décompte final s'établit comme suit :

Montant du préavis	CHF	193'000.00
Total des dépenses du projet	CHF	192'167.70
Solde	CHF	<u>832.30</u>

La somme de CHF 192'167.70 sera totalement amortie par prélèvement sur le fond de renouvellement informatique.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic		Le secrétaire
		
G. Reichen		Ph. Steiner

Pully, le 11 février 2015.